



LEGENDE

- EXCLUSION**
- Périmètre de 150m autour des habitations
 - Zone à risque d'inondation fort
 - Zone humide
 - Zone de protection de cours d'eau
 - Perimètre captage immédiat
 - Corridor écologique inscrit au SCOT
 - Limite urbanisation
 - Corridor écologique inscrit au SCOT
 - Espace boisé classé
 - Pelouse sèche
 - Parc naturel et réserve naturelle
 - Zones de protection - Natura 2000 ZPS et SIC
- ACCELERATION**
- Parcelle - Foncier public
 - Zone d'activités économiques
- PLU**
- Zone AUc
 - Zone U
- CONNAISSANCE**
- Zone de protection patrimoniale
 - ZNIEFF 1
 - Zone boisée
 - Réseau routier - Axe principal
 - Zone de protection - APB et ENS

Dans les zones de protection patrimoniale sont prises en compte les zones des sites inscrits ou classés, les zones de protections des sites inscrits ou classés ainsi que les sites patrimoniaux remarquables.

Sources : Zones humides- DDT38 -2022 ;Espace boisé classé - Geoportail urbanisme - 11 2023 ; Pelouse sèches - CEN38 - 2018; Parc naturel, réserve naturelle, APPB, ZPS, SIC, ZNIEFF - INPN - octobre 2022 ; Zone boisée - IGN BDtopo - 03 2022 ; Zonage PLU - Geoportail de l'urbanisme - 11 2023 ; Zone de protection patrimoniale - Ministère de la Culture - 11 2023 ; Parcelle foncier public - DGFIP - 2021 ; Zone urbanisée - IGN BDTopo - 03 2022 ; Equipements publics - Balcons du Dauphiné - 2023 ; réseau routier - IGN BDTopo - 2022 ; Corridor écologiques - SRADETT - 2015; Périimètre de protection des cours d'eau - Lo parvi - 2018 ; Zone de protection des zone habitées - IGN/Balcons - 2022

